

Formalité en personne

DOCUMENTATION REQUISE POUR CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Ils apportent **ORIGINAL ET PHOTOCOPIE**, de **TOUS les documents énumérés ci-dessous**:

- DNI, et le cas des étrangers, une carte de séjour en cours de validité, ou, à défaut, du passeport.
Dans le cas des étrangers de l'UE sans permis de séjour, il est fourni le certificat d'enregistrement de citoyens de l'Union ainsi que le document d'identification.
- Si le changement d'adresse concerne les mineurs:
 - Cliquez ici pour plus de la famille, ou à défaut un certificat de naissance, le long DNI des **deux parents et les enfants le cas échéant**.
 - Les enfants étrangers nés en Espagne, **aussi** à partir de les trois mois depuis sa naissance, les mêmes documents doivent fournir une identification pour les personnes âgées, et pour ceux qui ne sont pas nés en Espagne.
 - Le Changement d'adresse doit être **signé par les deux** parents ou le tuteur / s. Lorsqu'ils ne sont pas être obtenu en personne signant l'un ou les deux autorisation écrite doit être fournie.
 - Quand il est pas disponibles signature des deux parents, l'un ayant la garde de l'enfant doit être dûment accrédité auprès de la décision du tribunal correspondant (arrêt / Convention régulateur)

TOUS les documents délivrés à l'étranger dans une langue autre que l'espagnol doivent être TRADUITS par un traducteur officiel ou le Consulat.

- **LOGEMENT POUR LES CREDITS fournira ORIGINAL ET PHOTOCOPIE, de TOUS les documents suivants cas:**

A) Dans le cas des logements APPARTENANT À LA REQUÉRANTE

- Si personne ne empadronado

Le titre de propriété

- **Si il ya une personne recensée dans le logement**: la déclaration de la personne principale, montrant aux électeurs inscrits, avec une copie de l'ID du déclarant.

B) Si le logement APPARTIENT À QUELQU'UN D'AUTRE

1.- Location, étant le titulaire du contrat, la requérante:

Bail, ou, à défaut, une déclaration du propriétaire avec une copie de la carte il. Après la première année du bail, il fournira également la dernière facture d'électricité ou de gaz payé.

2.- Location de maison, lorsque le titulaire du contrat ne concerne pas:

- Contrat de location. Il a passé la première année du bail, il fournira également payé dernière facture d'électricité ou de gaz et,

- Déclaration du titulaire du bail qui réside avec ce à la maison, en joignant une copie de la carte du déclarant

3.- Dans les cas cas où il n'y a pas de bail

- Si personne ne empadronado

- Déclaration Propriétaire de accrédité. Il accompagnera la même copie de la carte

- Si vous avez déjà quelqu'un dans le ménage énuméré. Déclaration écrite de propriétaire (cotées ou non enregistrée dans le même) et la déclaration de la personne principale, de montrer au empadronadas, accompagnant copie les deux cas l'identité du déclarant.